

Circuler et se déplacer à Saint Paul sur Save



Réglementer la circulation et diversifier les modes de déplacements sont indispensables pour organiser et faciliter la circulation des véhicules aux heures de pointe et conserver un cadre de vie agréable à tous.

Des moyens de déplacement autres que les véhicules individuels se sont développés.

* **Le Bus**

Le Conseil Général gère le réseau de bus Arc en ciel et hop sur le territoire Save et Garonne.

Les bus n° 69 et 73 passent sur la commune. Pour plus, d'informations, vous pouvez contacter la **Régie Départementale des Transports de la Haute-Garonne**.

Ci-contre vous trouvez tous les renseignements relatifs à ces 2 lignes de bus.

À pied ou à vélo, la Communauté de communes, sensible aux questions environnementales, aménage des infrastructures douces sur son territoire. Elle peut également vous apporter des solutions avec notamment un service de transports à la demande (TAD), des informations sur les transports en commun, le covoiturage, l'auto-stop ou sur les aides à la mobilité.

<https://www.hautstolosans.fr/se-deplacer>